

# DU conseils en gestion du patrimoine

17 septembre 2015

Ressources en droit et en gestion  
disponibles à l'UBO

Contact : [herve.lemen@univ-brest.fr](mailto:herve.lemen@univ-brest.fr)  
[severine.lepiouff@univ-brest.fr](mailto:severine.lepiouff@univ-brest.fr)



# Programme

---

- **Le portail documentaire de la bibliothèque : UBODOC**
- **Services de la bibliothèque**
- **Méthodologie documentaire, catalogues et bases de données**
- **Ressources électroniques en gestion**
- **La base Europresse**
- **Ressources électroniques en droit**

# UBODOC : le point d'entrée vers les ressources électroniques de l'UBO

- Un seul point d'entrée
  - Catalogues de bibliothèques
  - Base de données
  - Bouquets de revues
  - Livres électronique
- Un accès par discipline
- Une sélection de ressources en texte intégral
- Des services aux lecteurs

# Comment se procurer ces 2 documents ?

---

- Dosik, William. *Le conseil en gestion de patrimoine : tout savoir sur la méthode de l'approche globale*. 8e édition. City & york. Paris: Gualino Lextenso éd, 2014.
- Nappi-Choulet Ingrid, Cléret Christian, Quand l'immobilier d'entreprise devient stratégique, *Le journal de l'école de Paris du management*, 6/2013 (N° 104), p. 29-36

# Localiser un document

---

- Localiser un livre -> un catalogue
- Localiser un article -> localiser une revue dans un catalogue

# Le SUDOC

<http://www.sudoc.abes.fr/>

- catalogue collectif
  - Livres, thèses, revues, ressources électroniques, documents audiovisuels, microformes, cartes, partitions, manuscrits et livres anciens...
- les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## Usages

- Recherche et localiser un document : un livre ou une revue, généralement pas un article de revue
- S' informer sur un auteur
- Estimer la production de thèses d' une université

# Méthodes documentaires

---

## Eléments de base

- **Indexations et choix du vocabulaire pour délimiter son sujet**
  - Bien distinguer :
    - l'indexation automatique du texte intégral d'un moteur de recherche
    - l'indexation manuelle et professionnelle d'un documentaliste
  - Pouvoir discriminant des mots : jargons et idiomes, rareté de certains mots
  - Synonymes
  - Exclusions
  
- **Expression exactes**
- **Recherche sur un champ**
- **Opérateurs booléens, troncatures, date**
- **Syntaxes**

## Besoin d'aide : [UBIB](#)

---

- Pour toutes questions documentaires ou relatives aux services proposés en BU (inscription, prêt, horaires, etc.)



- Un service de renseignement à distance
  - par mail (délai : 48h ouvrées)
  - Par chat : entre 9 et 19h du lundi au vend.)



# Bases Ebsco / Economie

---

## Abonnements UBO (3)

- **Ventes et gestion**
  - Affaires internationales, management, finances, comptabilité, marketing, logistique
  - Une centaine de revues francophones en texte intégral
  - Depuis 1997 pour les titres les plus anciens
  - Congrès, analyse de livres et de thèses, rapports
- **Business Source Complete**
  - Economie, affaire, marketing, management, gestion, comptabilité, finance
  - 1 300 revues en texte intégral dont 1100 revues à comité de lecture
  - Depuis 1886, depuis 1998 pour les citations
- **Econlit** (American Economic Association)
  - Economie théorique et appliquée
  - Notices bibliographiques Depuis 1969
  - Texte intégral pour le JEL (Journal of Economic Literature) depuis 1993

# Interface Ebsco

---

- « Choisir les bases de données »
  - Possibilité d'une interrogation simultanée de plusieurs bases – Infos sur chaque base
- Interface de recherche
  - Opérateurs « And », « Or », « Not »
  - Ex de champs (selon les bases) : exemples pour BSC : « Geographic terms » ; « IC NAIC »
  - Recherche par étapes (historique)
- Services :
  - alertes, fils RSS, envoi d'une référence par mail,
  - éditer, exporter une bibliographie
  - Annoter un document, sauvegarder dans un dossier

# Europresse

---

- Contenu
  - 3000 titres
  - Presse nationale, presse internationale, presse quotidienne régionale, presse spécialisée
  - Dépêches d'agences de presse
  - Sites web, blogs
- Usages
  - Suivre l'actualité française et internationale
  - Revue de presse
  - S'informer sur un secteur d'activité ou sur une entreprise

# Services

---

- Lecture des articles en format PDF et feuilletage
- Edition de dossiers avec sommaire interactif
- Impression et sauvegarde des documents
- Envoi par mail
- Edition de bibliographie avec zotero

# Interface

---

- Opérateurs booléens
  - ET, OU, SAUF
- Opérateurs de proximité
  - Recherche dans le même paragraphe: @
  - Recherche dans la même phrase: #
- Autres opérateurs
  - Troncature: \*
  - Expression exacte: « »
- Recherche sur champ et autres clés de recherche possibles
  - Voir le tutoriel en ligne

# Les ressources juridiques


---

- Les sources :
  - La législation
  - La jurisprudence
  - La doctrine
  
- Nombreuses abréviations, nombreux acronymes : voir site [BU Panthéon-Assas](#) via page Ubodoc/Droit

# Les ressources juridiques

---

- **La législation**

- - Accès libre et gratuit, texte brut :
-  [LEGIFRANCE](#)
- - Accès via les BDD juridiques
- Point fort : [Dalloz.fr](#) : les codes annotés (jurisprudence, doctrine), voire commentés

# Les ressources juridiques

---

- Exercices :
  1. Sur l'abus de droit en droit fiscal, afficher l'art.L 64 LPF dans Legifrance et dans Dalloz.fr
  2. sur les libéralités résiduelles, afficher l'art. 1048 C. civ. dans Legifrance, dans Dalloz.fr



# Les ressources juridiques

---

- **La jurisprudence**

- en accès libre et gratuit, texte brut



[LEGIFRANCE](#)

- dans les BDD juridiques

# Les ressources juridiques

## ● Exercices

1. Afficher la réf. suivante : Cass. Civ. 1<sup>ère</sup>, 8 fév. 2005 dans Legifrance et LexisNexis

**Art. 1057** (L. n° 2006-728 du 23 juin 2006) Il peut être prévu dans une libéralité qu'une personne sera appelée à recueillir ce qui subsistera du don ou legs fait à un premier gratifié. la mort de celui-ci.

### ⊖ Jurisprudence

**1. Consécration de la validité du legs de residuo par la jurisprudence antérieurement à la L. du 23 juin 2006.** Si, en cas de legs de residuo, le premier légataire institué conserve bien le droit de disposer par acte entre vifs des biens à lui légués, les dispositions testamentaires prises par lui et qui ne doivent recevoir effet qu'après sa mort, ne peuvent, en règle générale, et sauf indication contraire du disposant, mettre échec à la volonté de ce dernier de voir attribuer au second légataire les biens qui subsisteraient au décès du premier. ● Civ. 1<sup>ère</sup>, 27 juin 1961: D. 1962. 285, note Ancel. ♦ Distinction de la substitution prohibée et du legs de residuo: V. ● Civ. 1<sup>ère</sup>, 20 janv. 1958, ● 20 mars 1958 et ● 3 nov. 1958: JCP 1959. II. 11136, note Voirin ● Poitiers, 11 mai 1971: D. 1971. 621.

**2. Nature juridique du legs de residuo.** (Décisions rendues sous l'empire du droit antérieur à la L. du 23 juin 2006). En l'absence d'indication contraire du disposant, le legs de residuo est soumis à la double condition qu'au décès du premier légataire institué, la chose léguée subsiste et le second légataire survive; il s'ensuit qu'en application de l'art. 1040 C. civ. les héritiers du second légataire ne peuvent réclamer, au décès du premier, la délivrance du legs de residuo. ● Civ. 1<sup>ère</sup>, 17 nov. 1971: D. 1972. 133, note Breton. ♦ V. aussi RTD civ. 1982. 649, obs. Patarin. ♦ Sur la détermination du residuum, s'agissant du legs de residuo d'un portefeuille de titres, V. ● Civ. 1<sup>ère</sup>, 2 juin 1993: D. 1993. 613, note D. Martin; Defrénois 1993. 1274, note Buffeteau; JCP 1994. II. 22206, note Couturier; RTD civ. 1994. 147, obs. Patarin, rejetant le pourvoi contre ● Rennes, 19 fév. 1991: D. 1992. 379, note Couturier.

**3. Contribution aux dettes de la succession.** En cas de legs de residuo, pour la contribution respective de l'héritier du premier légataire et du second légataire aux dettes et charges de la succession, V. ● Civ. 1<sup>ère</sup>, 8 fév. 2005: Bull. civ. I, n° 80; D. 2005. 1674, note Brenner; JCP N 2005. 1315, étude Mahinga; AJ fam. 2005. 235, obs. Chénédel; Dr. fam. 2005, n° 85, note Beignier; LPA 9 janv. 2006, note Couturier (décision rendue en application du droit antérieur à la L. du 23 juin 2006).

# Les ressources juridiques

---

- **La doctrine**

Dans les bases de données juridiques :  
articles de revues, ouvrages,  
encyclopédies en texte intégral

Point fort : recherche thématique

→ Commentaires de jurisprudence

→ Avis sur un point de droit

# Les ressources juridiques

---

- Exercices

1. Rechercher la réf. suivante sur l'application de l'art. L 64 LPF (abus de droit) : CE 27/07/2012, Dr. fisc. 2012, n° 46, comm. 522, concl. E. Crépey
2. Rechercher des réf. sur l'optimisation fiscale dans [Doctrinal Plus](#)

# Les ressources juridiques

---

- Afficher par exemple la réf. :  
L'encadrement de certains schémas  
d'optimisation fiscale, Dr. et patr. 2013,  
n° 225

Les points forts de [LAMYLINE](#) : ouvrages  
Fiscal / Lamy Optimisation fiscale de  
l'entreprise

Civil / Lamy patrimoine voir par ex. « S » pour SCI, pour  
stratégies d'optimisation des ressources (investissements immobiliers/mobiliers)